

Partie 9 : Renseignements à l'intention des conducteurs de véhicules utilitaires

Feux de gabarit et réflecteurs

Les autobus ou les camions doivent être munis de deux-réflecteurs rouges et d'un feu de freinage.

Tout véhicule utilitaire, tracteur semi-remorque ou remorque dont la largeur hors-tout atteint ou dépasse deux-mètres (80-pouces) doit, en plus, être muni :

- à l'avant, d'un feu de gabarit de couleur jaune-orange de chaque côté;
- à l'arrière et aussi haut que possible, d'un feu de gabarit rouge, de chaque côté;
- de chaque côté, d'un réflecteur jaune-orange à l'avant ou près de l'avant et d'un réflecteur rouge à l'arrière ou près de l'arrière;
- de garde-boue derrière les roues arrière du véhicule;
- à l'intérieur, de trois-torches, lanternes électriques ou réflecteurs portatifs pouvant réfléchir une lumière rouge sur une distance de 150-mètres (500-pieds) dans des conditions normales la nuit et de deux-drapeaux en tissu rouge d'au moins 30-centimètres (12-pouces) carrés.

Réflecteurs portatifs

Lorsqu'un véhicule est en panne sur une route la nuit, son conducteur doit placer un réflecteur portatif ou un réflecteur ordinaire sur le bord de la chaussée ou près de cet endroit, à environ 30 mètres (100 pieds) de l'arrière du véhicule.

Lorsqu'un véhicule de deux mètres de largeur ou plus, un autobus-voyageurs, un véhicule remorquant une roulotte ou un camion-tracteur est en panne, son conducteur doit placer trois réflecteurs sur la chaussée ou près de cet endroit, soit un à côté du véhicule, un à 30 mètres (100 pieds) de l'arrière du véhicule et un autre à 30 mètres (100 pieds) de l'avant du véhicule. Un triangle de sécurité rouge est considéré comme un réflecteur portatif.

Conduite sécuritaire

Le conducteur d'un véhicule utilitaire (autre qu'un véhicule de police) ou d'un véhicule remorquant une roulotte ou une maison mobile doit maintenir une distance d'au moins 60-mètres (200-pieds) d'un autre véhicule en circulant sur une route à l'extérieur d'un quartier résidentiel ou commercial, sauf pour le rattraper et le doubler.